



VILLE DE LOURDES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Lourdes, le 11 décembre 2020

A l'attention des membres du
Conseil municipal de la ville de
Lourdes

CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil municipal,

**le jeudi 17 décembre 2020 à 18h30
Espace Robert Hossein
Avenue Alexandre Marqui
65100 LOURDES**

En raison de l'état d'urgence sanitaire lié au covid-19, il est fait application de dispositions dérogatoires concernant l'organisation de cette séance afin de respecter les gestes barrières et les règles de distanciation physique, prévues par les textes suivants :

- loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire, article 6,
- ordonnance n° 2020-391 du 1^{er} avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19, articles 6 et 11,
- décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, articles 42 et 45.

Ainsi, le Conseil municipal se déroulera sans que le public ne soit autorisé à y assister, **excepté la presse**. Le caractère public de la séance sera toutefois réputé satisfait dès lors que les débats sont accessibles en direct au public de manière électronique.

La séance sera ainsi rediffusée en direct sur la chaîne YouTube de la Ville de Lourdes, au lien suivant : <https://www.youtube.com/channel/UCzR6rGVB4SS4ZosJDlhcj1g>

En vous remerciant par avance de votre disponibilité et de votre compréhension, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire

Thierry LAVIT



Vice-président de la Communauté d'agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées



VILLE DE LOURDES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ORDRE DU JOUR

I - ADMINISTRATION GENERALE

- 1 - Règlement intérieur du Conseil municipal 2020 - 2026
- 2 - Désignation des membres de la Commission de contrôle financier
- 3 - Association Shrines of Europe : versement de la cotisation 2020
- 4 - Avis sur une dérogation au repos dominical de commerces de détail accordée par le Maire pour l'année 2021
- 5 - Convention entre la Ville de Lourdes et l'Agence nationale de traitement automatisé des infractions (ANTAI) relative à la mise en oeuvre du Forfait de post-stationnement (FPS)

II - FINANCES

- 6 - Rapports 2019 des délégataires de services publics locaux
- 7 - Emplacements sur la voie publique : Tarifs 2020, avenant relatif à l'occupation du domaine public
- 8 - Subventions aux associations : complément 2020
- 9 - Centre communal d'action sociale (CCAS) : avance sur subvention 2021
- 10 - Comité d'entraide des employés de la Ville de Lourdes, du CCAS et du SIMAJE : avance sur subvention 2021
- 11 - Tarifs 2021
- 12 - Dépenses d'investissement 2021 : ouverture de crédits
- 13 - Travaux de l'Eglise paroissiale : modification de l'échéancier d'Autorisation de programme/Crédits de paiement (AP/CP)
- 14 - Reconstruction du Centre d'incendie et de secours (CIS) de Lourdes : convention relative à la DSIL
- 15 - Reconstruction du Centre d'incendie et de secours (CIS) de Lourdes : modalités de financement par les communes
- 16 - Refonte de la signalétique en centre-ville : demande de subvention
- 17 - Amélioration des conditions de stationnement dans le centre-ville : demande de subvention
- 18 - Installation de sanisettes dans le centre-ville : demande de subvention
- 19 - Contrat de concession de service public pour la gestion et l'exploitation du golf : non-application de la révision pour le versement du solde de la compensation pour obligations de service public

III - SPORTS

- 20 - Affectation de l'aide au sport

IV - TRANSITION ECOLOGIQUE ET CADRE DE VIE

- 21 - Plan "Arbres en ville"

V - CULTURE / PATRIMOINE / TOURISME



- 22 - Approbation du compte financier 2019 de l'Office de tourisme de la Ville de Lourdes
- 23 - Modification du règlement intérieur de l'Office de tourisme de la Ville de Lourdes

VI - PERSONNEL

- 24 - Modification de la délibération n° 27 du Conseil municipal du 31 juillet 2020 relative à la création d'un emploi contractuel de chef de projet dans le cadre du plan de relance du tourisme lourdaise et signature d'un avenant à la convention de subvention avec l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) et l'Etat
- 25 - Mise à disposition d'agents communaux
- 26 - Modifications du Tableau théorique des effectifs

VII - DECISIONS DU MAIRE

- 27 - Décisions du Maire